



La CMA Bretagne

-

L'artisanat breton



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

BRETAGNE

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région Bretagne**

Contour Antoine de Saint-Exupéry
Campus de Ker Lann - CS 87226
35172 Bruz Cedex

Courriel : crma@crm-bretagne.fr

www.crma.bzh



SOMMAIRE

01

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION BRETAGNE

02

L'ARTISANAT, UN PUISSANT VECTEUR POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE PÉRENNE ET DURABLE

03

LES MISSIONS ET LES SERVICES DE LA CMA DE RÉGION BRETAGNE

04

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ARTISANAT BRETON

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION BRETAGNE

› La création des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) ont été créées par la loi du député Joseph Courtier, le 26 juillet 1925. L'objectif : agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie. La CMA est un organisme consulaire. Elle se déploie sur l'ensemble du territoire, avec un établissement national et des structures régionales et départementales. Suite à la loi PACTE, le 1^{er} janvier 2021, les structures départementales et régionales ont fusionné pour ne former qu'un seul établissement régional.

› Le fonctionnement des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

La CMA est un établissement public administratif. La tutelle est exercée par le Ministère chargé de l'artisanat. Les CMA sont administrées par des artisans élus pour 5 ans. En Bretagne, 100 dirigeants d'entreprises artisanales, 25 par département, administrent la CMA de Région Bretagne. Le vote se fait par leurs pairs via la voie du suffrage universel. Les prochaines élections auront lieu en novembre 2021.

› Le passage en Chambre de Région : un véritable atout pour les 75 000 artisans bretons !

Avec **un réseau fort de 75 000 chefs d'entreprise**, la CMA de Bretagne est le porte-parole et l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics nationaux et locaux en vue de faire remonter la voix des dirigeants d'entreprises artisanales.

Faisant suite à la loi PACTE instituant la régionalisation du réseau des CMA, **les 100 élus de la CMA de Bretagne** ont souhaité que cette fusion contribue à **renforcer le service rendu aux artisans**, notamment au travers :

- d'un **maillage plus important** qui permettra à tous les artisans de disposer d'une qualité de service équivalente, quelle que soit la taille de son entreprise et sa localisation en Bretagne ;
- du **respect des spécificités locales** au travers d'une coopération renforcée avec les acteurs territoriaux au premier rang desquels, la Région Bretagne, les 4 départements bretons, les agglomérations, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les mairies et l'ensemble des partenaires publics et privés agissant au cœur des territoires ;
- de **l'adaptation du tissu artisanal aux nouveaux enjeux et défis auxquels font face les chefs d'entreprises**, tels que la situation économique et sanitaire actuelle ainsi que les transitions numérique, productive ou encore environnementale ;
- du **développement de nouvelles compétences** que la dimension régionale rend possible : observation, veille et prospective, formations d'avenir, digitalisation de l'enseignement... ;

- de **l'intensification de notre action dans le domaine de la formation continue et initiale** afin de donner à chacun, quel que soit son âge et son parcours, une chance de s'épanouir dans un des **250 métiers de l'Artisanat** et de permettre aux entreprises de disposer de collaborateurs de talent formés au sein du **plus grand centre de formation de l'Ouest de la France** ;
- d'une **mutualisation et d'une optimisation des moyens** pour une mobilisation des collaborateurs plus efficace au service des artisans et des apprentis.

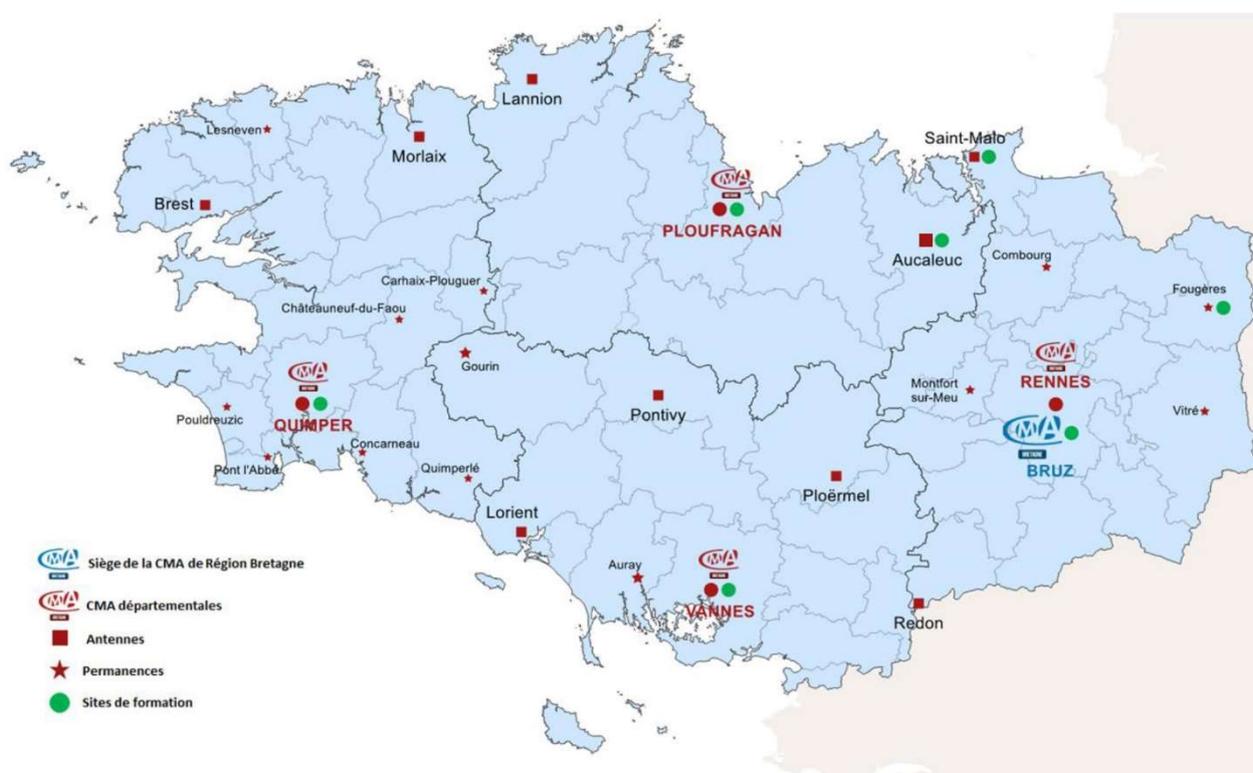
La CMA de Bretagne renforce et confirme ainsi son rôle d'**acteur incontournable** du développement de l'activité artisanale bretonne et sa mission majeure dans la formation et l'installation durable dans le monde du travail des apprentis et des adultes en reconversion.

» La proximité territoriale : une volonté forte des élus

Régionalisation et proximité territoriale ne sont pas antinomiques. Bien au contraire !

La proximité est incontestablement l'une des valeurs essentielles de l'artisanat. Pour servir au mieux les intérêts des entreprises artisanales et des territoires sur lesquels elles sont installées, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bretagne réaffirme sa présence sur ses 34 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire breton. Ce maillage lui permet donc de garantir un service de qualité dans toute la Bretagne.

Cette proximité n'a de sens que conduite **en étroite concertation avec les acteurs économiques locaux.** C'est la raison pour laquelle la CMA de Région Bretagne entend renforcer son partenariat avec les EPCI, échelon local de référence pour les entreprises et pour les habitants.



» Se réunir pour gagner en performance afin de servir au mieux les artisans et apprentis bretons

La réunion au 1^{er} janvier 2021 des 5 CMA de Bretagne en une CMA Bretagne constitue un formidable moyen de servir de manière optimale et durable l'Artisanat breton, et les femmes et les hommes qui l'incarnent.

La **mutualisation des moyens** existants et le développement de nouvelles compétences permettront aux artisans, apprentis et partenaires territoriaux de disposer de **nouveaux outils et services** : plateforme de services, formations et formalités en ligne, observation et veille économique et territoriale, accompagnement ciblés, nouvelles formations...

L'ARTISANAT, UN PUISSANT VECTEUR POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE PÉRENNE ET DURABLE

L'artisanat et ses dirigeants d'entreprise ont toujours été, et continueront d'être des **acteurs incontournables sur les territoires**. Ils sont engagés et impliqués au quotidien dans l'économie et la vie locale : créateurs de lien, ils contribuent activement à la vie et au développement des bassins de vie locaux. Les entreprises artisanales sont reconnues par les citoyens comme des **entreprises de proximité**. Elles constituent une réponse à leurs attentes, avec des **biens de qualité, produits localement**.

Le rebond économique de la France devra s'appuyer sur toutes les forces : celle de l'État et des collectivités territoriales et bien évidemment sur celles de l'Artisanat. Face aux **aspirations nouvelles des citoyens** - que la crise sanitaire et économique que traverse notre pays a mis en exergue -, le besoin de proximité, l'emploi local comme la qualité du « fabriqué français » sont devenus des enjeux stratégiques.

› Une consommation citoyenne : un besoin croissant du « made in local »

95 % des Français ont une bonne image des artisans. Les citoyens sont attachés à l'artisanat et au commerce indépendant dont ils apprécient tout particulièrement les valeurs qui leur sont attachées : qualité, proximité, conseil et convivialité. L'artisanat constitue une réponse aux attentes grandissantes des citoyens pour des biens de qualité, produits localement et s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement.

› L'artisan, partenaire « essentiel » du quotidien des Français L'artisanat, vecteur de rayonnement et d'attractivité à l'international

Faire appel à un artisan, c'est participer à l'économie de sa commune et en valoriser ses ressources, améliorer son cadre de vie et préserver un réel savoir-faire validé par une qualification.

Présents **au cœur des territoires**, les artisans contribuent à **l'attractivité et à la dynamique** des centres villes, des quartiers, des cœurs de bourgs et de villages et à l'indispensable **maintien du lien social de proximité**.

Fort de son **savoir-faire d'exception** dans de nombreux domaines, **l'artisanat contribue au rayonnement international de la France**. Synonymes d'excellence, de très nombreuses entreprises artisanales sont reconnues et prisées pour leurs prestations « sur-mesure », bien éloignées des produits standardisés et banalisés.

› L'artisanat, acteur majeur de l'aménagement du territoire

Présentes sur l'ensemble du territoire, les entreprises artisanales forment un **tissu dense d'activités au service de la population, des entreprises et de l'économie locale**.

Par sa présence au plus près du terrain, l'artisanat est un **vecteur d'équilibre entre les différentes composantes de notre territoire national** : agglomérations, villes moyennes, centres bourgs et villages ; en permettant à chacun de ces espaces de trouver sa place dans la dynamique de croissance et d'emploi durables.

› La force du réseau des CMA pour faire face aux enjeux actuels

Pour aider les entreprises artisanales à gérer la crise sanitaire et à rebondir, **les services des CMA se sont massivement mobilisés et investis** pour maintenir toutes les missions d'accueil, d'accompagnement, de formation initiale et continue.

En lien permanent avec les services de l'État, les collectivités territoriales, les organismes professionnels et l'ensemble de l'éco-système local, les CMA, fortes de leur réseau de proximité, ont mis en œuvre des **plans d'actions d'urgence** pour accompagner les entreprises artisanales.

Les conseillers-experts ont pu faire le point sur l'activité économique et orienter les entreprises en difficulté vers les dispositifs mobilisables, les conseiller dans leur questionnement.

De nombreuses solutions et formations ont été mises en place en vue de proposer des **solutions efficaces et adaptées au contexte** : e-commerce, gestion de l'entreprise en situation de crise...

Par le biais de ses différents supports matériels et digitaux, le réseau des CMA de Bretagne a permis **une diffusion constante et qualifiée** de l'information auprès des artisans et des apprentis formés dans ses centres de formation (newsletters, réseaux sociaux, site internet...).

› Les campagnes de relance et de soutien aux entreprises artisanales

La campagne « Relancer Mon Entreprise »

Un plan d'actions dédié au redémarrage des entreprises et constitué d'un éventail de prestations structurées autour de 6 thématiques-clés a été lancé dès le mois de septembre 2020.

Diagnostiquer précisément ses besoins en situation de crise sanitaire, mener une dynamique locale et responsable, digitaliser son business, conquérir de nouveaux marchés à l'export, innover, ou encore se développer en misant sur l'apprentissage : autant de **solutions concrètes d'aides à la relance de l'activité** dont les artisans peuvent bénéficier auprès de leur conseiller-expert CMA.

Objectif : aider de façon ciblée et experte les 1,3 million d'entreprises concernées.

Pour en savoir plus sur cette nouvelle offre : <https://bit.ly/3krUluF>

#RelancerMonEntreprise

#RelancerMonEntreprise

Clé #1

Relancer votre entreprise et reprendre un nouveau souffle

Bilan 360 Stratégie Actions

Retrouvez les clés pour consolider et pérenniser votre entreprise dans votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat. artisanat.fr

La campagne « Tous Avec Nos Artisans »

Lancée dès le mois d'avril 2020 et déclinée en plusieurs temps forts, la campagne de soutien et de mobilisation du réseau des CMA #TousAvecNosArtisans, entend fédérer et mobiliser les Français dans leur soutien aux entreprises artisanales qui subissent de plein fouet les répercussions économiques de la COVID-19.

Que nous soyons consommateurs, citoyens, élus locaux, entreprises, nous avons besoin de nos artisans de proximité, qui permettent de maintenir une activité économique dans tous nos territoires, de renforcer le lien social et de promouvoir les valeurs du « Fabriqué local ».



LES MISSIONS ET LES SERVICES DE LA CMA DE RÉGION BRETAGNE

› L'accompagnement des entreprises artisanales

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bretagne accompagne les dirigeants tout au long de la vie de l'entreprise : de la création à la transmission d'entreprise, en passant par son développement.

- **Soutenir le développement de l'activité artisanale**

Les conseillers-experts sont à l'écoute des artisans sur les différents territoires et les aident dans leurs démarches, quel que soit le secteur professionnel concerné.

Grâce à leur expertise, ils accompagnent au quotidien les dirigeants d'entreprise artisanale.

- Réalisation de diagnostics (financier, numérique...).
- Aide dans la recherche de financement : Pass Création, Pass Commerce Artisanat et autres financements.
- Soutien en cas de difficultés : les chefs d'entreprise artisanale peuvent être amenés à traverser des périodes délicates. La CMA de Région Bretagne les accompagne et les aide à trouver des solutions.
- Appui dans les projets de réorganisation, de développement, de transmission d'entreprise.

- **Faciliter la vie de l'artisan : tenir le Répertoire des Métiers (RM) et gérer le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)**

L'artisan est accompagné par un interlocuteur unique au sein de chaque direction territoriale, simplifiant ainsi les échanges.

- **Participer à la qualification et à la formation des dirigeants et salariés d'entreprise**

Des ateliers et des formations sont proposés aux dirigeants, à leur conjoint et aux salariés des entreprises artisanales. L'objectif est de favoriser la montée en compétence à travers des formations économiques, technologiques, techniques, numériques ou bien environnementales, en apportant de véritables savoir-faire et des outils pour favoriser l'évolution de leur entreprise. Des formations sur-mesure sont également développées suivant les besoins, sur les différents territoires.

Les avantages et la force des formations du réseau des CMA de Région Bretagne :

- Des formations spécialement conçues pour les artisans (dirigeants, conjoints, collaborateurs) ;
- Une pédagogie active et participative : ateliers, exercices pratiques, plateformes d'activités, etc... ;
- Une équipe de formateurs qualifiés : Meilleurs Ouvriers de France, Champions de France et du Monde, chercheurs, etc... ;
- Un suivi de formation personnalisé et une relation de proximité ;
- Un budget formation accessible grâce à l'accompagnement de la CMA.

- **Accompagner les entreprises artisanales dans la transition numérique et écologique**

Acteur de la transition numérique et écologique, la CMA de Région Bretagne propose aux entreprises artisanales un accompagnement collectif et individuel sur-mesure sur le numérique et le développement durable, notamment à travers le programme Envir'A, dispositif d'aide dans la transition écologique.

Dans le cadre du Plan de Relance, cet accompagnement va être développé et renforcé afin de permettre aux entreprises artisanales de relever les défis liés au numérique et à l'écologie.

- **Un accompagnement au plus près des artisans bretons**

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bretagne
Observatoire régional des métiers et de l'artisanat – Janvier 2021



» **Former les apprentis-étudiants des métiers**

Premier site de formation de l'Ouest de la France, la CMA de Région Bretagne compte plus de 7 000 apprenants.

Les 7 sites de formation de la CMA de Région Bretagne, répartis sur l'ensemble du territoire breton, proposent des parcours de formation complets par apprentissage, allant du CAP au niveau BAC +3.

CHOISIR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE AVEC LA CMA DE RÉGION BRETAGNE

Intégrer un des 7 sites de formation de la CMA de Région Bretagne, c'est faire le choix d'un parcours de formation professionnalisant en lien direct avec la réalité de l'entreprise grâce à l'alternance. Les apprenants bénéficient des relations privilégiées des centres de formation avec les employeurs. En choisissant l'apprentissage, les apprenants augmentent leurs chances d'insertion professionnelle.

CHOISIR L'ARTISANAT

L'artisanat est un accélérateur en matière d'insertion économique et sociale : 80 % des apprentis trouvent un emploi pérenne dans les six mois suivants la sortie de leur formation. La plupart des dirigeants d'entreprise artisanale ont été apprentis. Ils sont l'illustration quotidienne que l'artisanat est un levier de promotion sociale et un levier de la réussite. Il est un tremplin vers l'entrepreneuriat, et assure l'égalité des chances en offrant une formation et un travail qualifié à chacun, aux jeunes comme à ceux qui font le choix de la reconversion.

» Promouvoir l'artisanat et valoriser l'apprentissage

Des actions de valorisation de l'artisanat et de ses métiers sont mises en place tout au long de l'année (journées portes ouvertes, salons, médias, réseaux sociaux...) afin de mieux faire connaître l'artisanat et l'apprentissage auprès de différents publics (grand public, élus, collectivités, futurs apprenants et leurs familles, établissements scolaires...).

» Représenter et défendre l'artisanat auprès des pouvoirs publics

Forte des 75 000 dirigeants d'entreprise artisanale bretonne, la CMA de Région Bretagne, au travers des 100 élus qui la composent, se fait le porte-voix et le relais des artisans auprès des pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux.

» Contribuer à l'aménagement du territoire de Bretagne

La CMA de Région Bretagne veille également à garantir une répartition équilibrée des activités et de l'emploi sur le territoire breton. Pour cela, elle veille à bien prendre en compte les spécificités de l'entreprise artisanale en participant notamment aux différentes instances décisionnelles, locales, départementales, régionales ou nationales afin de défendre et promouvoir un modèle de développement économique et territorial soucieux des équilibres et de l'équité commerciale.

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ARTISANAT BRETON

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bretagne
Observatoire régional des métiers et de l'artisanat – Janvier 2021

8 900

Entreprises artisanales
créées ou reprises en
2020 en Bretagne.

71 900

Entreprises actives réparties sur
tout le territoire breton, soit 36%
des entreprises bretonnes.



179 500



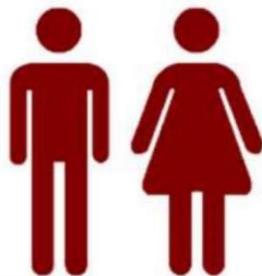
Actifs dans une entreprises artisanale, soit
14% des actifs de la région.

Répartition des dirigeants d'entreprise(s)

75 000 Chefs d'entreprise artisanale bretons

Répartition des dirigeants

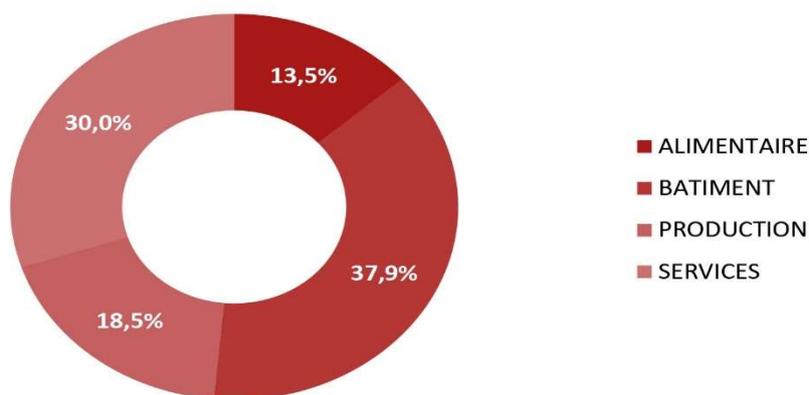
73,8% 26,2%



47 ans 46 ans

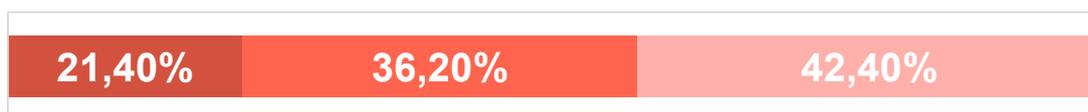
L'âge moyen des chefs d'entreprise artisanale

Répartition des entreprises par secteur d'activité



Répartition des entreprises par forme juridique

■ Entreprise individuelle ■ Micro ■ Société



Localisation communale des entreprises engagées dans la formation des apprentis (formés par les établissements du réseau de la CMA de région Bretagne)

Interprétation:
Il y a une certaine concentration des entreprises embauchant des apprentis formés au sein du CFA de la Chambre de région Bretagne autour des pôles urbains et des différents sites de formation.

